

## Urgence humanitaire

### Les plus vulnérables ont droit à un toit

### et à des perspectives autres que la rue ou les abris antiatomiques

Pour pallier la détresse provoquée par la fermeture des abris souterrains, les associations soussignées ont non seulement distribué des tentes mais également mis sur pied une Halte de Nuit qui était opérationnelle dès le jeudi 4 avril au soir, soit à peine 3 nuits après la fermeture des abris d'hiver mis à disposition par la Ville de Genève. Nous faisons face à une urgence humanitaire qui ne saurait être banalisée tant du point de vue de la sécurité minimale des personnes en détresse que du point de vue de la sécurité de l'ensemble de la collectivité genevoise et de la cohésion sociale. Tout en assurant ce dispositif minimal d'urgence, les associations soussignées et leurs partenaires ont travaillé à affiner un dispositif de Halte de Nuit plus pérenne destiné à s'intégrer comme élément de base d'un ensemble mieux coordonné, comprenant des hébergements d'urgence et des dispositifs relais, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres villes comparables à Genève.

---

## Acte 1 :

### Démontrer l'urgence d'une réponse politique concertée à une crise humanitaire escamotée

**Lundi 1<sup>er</sup> avril**, comme chaque année les abris antiatomiques utilisés comme lieux d'accueil d'urgence pour l'hiver ferment. Cela se traduit par une détresse supplémentaire pour nombre de personnes précaires sans autre recours pour trouver un toit. Seules 50 places restent réservées aux « grands précaires », en soirée seulement, alors que ce sont des personnes souffrant de troubles physiques et/ou psychiques les rendant particulièrement vulnérables. Quelques familles avec enfants bénéficient encore d'un hébergement provisoire jusqu'à la fin du mois d'avril. Elles vivent actuellement dans l'incertitude quant à leur avenir et celui de leurs enfants qui ont déjà eu d'énormes difficultés à se stabiliser à l'école...

**Mardi 2 avril 2019 : 6h - 8h** – Plaine de Plainpalais, 200 tentes sont montées par un collectif composé de collaborateurs/trices et de bénévoles des associations actives dans l'aide aux personnes en situation de vulnérabilité.

**Le but** : rendre visible l'invisible. 200 tentes, cela ne représente qu'une partie des personnes condamnées à la rue par le manque de lieux d'hébergement pérennes. Une évaluation faite durant les grands froids dénombre au moins 400 personnes sans abri à Genève. Les professionnels et bénévoles des différents lieux d'accueil et de soins de jour constatent, impuissants, la détresse de ces derniers. Les rares lieux qui offrent des hébergements sont condamnés à renvoyer des dizaines de personnes à la rue. Sans compter celles qui sont déjà à la recherche d'un campement de fortune sauvage pour la nuit.

**Le message** : les associations demandent d'urgence une stratégie politique concertée entre la Ville de Genève, qui assume déjà beaucoup sur son territoire, les autres Communes genevoises et le Canton, car

la situation est intolérable. Les autorités politiques collaborent déjà avec les partenaires associatifs de terrain. Mais elles peinent à réunir leurs efforts en raison d'un manque de prise de conscience collective du problème.

## Acte 2 :

### Démontrer que des alternatives existent

**Jeudi 4 avril.** En moins de 24 heures, une Halte de Nuit ouvre au Caré, 3 nuits après la fermeture des abris PC de la Ville de Genève.

**Premiers constats :** la Halte de Nuit répond à un réel besoin, plus de 60 personnes sans-abri y sont accueillies de 20h à 7h30. L'accueil est fluide, les personnes accueillies comprennent vite ce nouveau cadre et s'entraident si besoin. Encore plus fou, cette Halte de Nuit est gérée uniquement par des professionnels expérimentés et des jeunes en formation du réseau socio-sanitaire, engagés sur une base volontaire, en plus de leur travail ordinaire. Plus de 70 bénévoles ont été ainsi mobilisés pour assurer les permanences, mettre sur pied l'intendance, les connexions avec le réseau et assurer la sécurité et le bon fonctionnement du lieu. L'association Partage s'est engagée pour assurer un ravitaillement simple. Depuis son ouverture cette halte est mobilisée par l'Unité mobile d'Urgences sociales (UMUS) qui trouve là une réponse aux situations de crise pour les personnes qui sont à la rue.

## Acte 3 :

### La question est mise à l'agenda du monde politique

Les associations renforcent leurs liens avec les autorités politiques, avec qui elles n'ont cessé de collaborer, et favorisent la mise à l'ordre du jour du débat au niveau législatif. La motion M02214, lancée en 2014 déjà et intitulée « Un toit pour toutes et tous », est réactivée dans l'urgence le 9 avril dernier : <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02214.pdf>. L'urgence a été refusée.

## Acte 4 :

### La Halte de Nuit n'est que le premier pas d'une approche innovante

Les associations soussignées vous ont invité-es pour présenter une alternative à l'approche actuelle qui ne fait que reconduire les sans-abris à la rue, les condamnant à un état de survie peu propice à un affranchissement de leur situation d'extrême précarité.

#### Nous demandons :

- Que la Halte de Nuit que nous avons expérimentée dans l'urgence est appelée à rester un simple lieu de répit et de réconfort accueillant inconditionnellement toute personne en situation de détresse. Il n'y a pas obligatoirement de lits à disposition mais un espace de sécurité ouvert, garanti par la présence de professionnels expérimentés capables d'assurer écoute et réconfort, avec de quoi s'alimenter et boire, s'offrir un peu de repos. Et aussi de pouvoir s'orienter dans un dispositif plus vaste. **Notre première revendication est donc de permettre à la Halte de Nuit de continuer son travail 365 jours par an, le temps que de nouveaux dispositifs se mettent en place.** Cette halte pourra être ensuite transformée selon une analyse précise des besoins.

- Pour réaliser cela il est nécessaire de **débloquer un financement en urgence** afin de pouvoir salarier les personnes qui gèrent la Halte de Nuit, en engageant aussi rapidement que possible des travailleurs sociaux expérimentés. **Cette demande nous semble possible. Elle est une solution qui peut voir le jour avec un financement assuré par le Canton et les Communes genevoises qui doivent unir leurs efforts.**
- **Des hébergements adaptés à différents types de besoins doivent compléter le dispositif.** Certains projets proposés par les associations ou les administrations publiques sont déjà à l'étude pour renforcer les structures existantes et innover dans ce domaine. Il est maintenant urgent de passer à l'acte en concertant tous les efforts pour rendre possible ce qui est nécessaire. Diverses études internationales démontrent que les collectivités qui s'en sortent le mieux sont celles qui investissent dans des dispositifs socio-sanitaires offrant une humanisation des lieux d'accueil et des perspectives autres que la rue aux personnes vulnérables. Ces collectivités épargnent ainsi de nombreuses dépenses occasionnées par l'aggravation de la précarité et la violence que représente la misère sans issue.
- **Que les abris de protection civile ne puissent être considérés que comme un dernier recours en cas d'afflux imprévisible de populations en détresse.** Ce sont des lieux déshumanisants à long terme et inadaptés à un travail social visant l'affranchissement d'une situation précaire.

**Nous voulons une Genève digne de sa tradition d'hospitalité et fière de sa capacité à affronter la misère autrement que par l'indifférence aux plus démunis. Genève a tout à y gagner.**

**Nous voulons une Genève qui respecte son engagement concernant les droits fondamentaux des personnes, notamment le droit à un toit, le droit à des soins. Une Halte de Nuit est un premier pas vers le respect des droits de la dignité des personnes fragilisées.**

**Pour tout complément d'information :**

Dominique Froidevaux – directeur Caritas GE  
079 636 46 91

Alain Bolle – directeur CSP GE  
079 328 59 51

Valérie Spagna – directrice Accueil de Nuit de l'Armée du Salut  
079 931 77 33